

Français·es de l'étranger, exigeons ensemble plus de justice, de solidarité et d'égalité !

Les propositions des Écologistes hors de France pour les Assises de la protection sociale des Français de l'étranger

Aux côtés de nos sénatrices Mathilde Ollivier et Mélanie Vogel, notre mouvement Les Écologistes Hors de France donne une voix à notre communauté hors de France. **Nous défendons une vision ambitieuse et solidaire pour notre communauté établie à travers le monde face aux défis du XXI^e siècle !**

Les aides à la scolarité (bourses scolaires AEF et AESH)

- Un enseignement français à l'étranger accessible, inclusif et porteur des valeurs écologistes
- Une réforme urgente du système AESH pour une école véritablement inclusive
- Un système de bourses scolaires qui reflète les besoins réels de notre communauté

Les aides sociales directes et indirectes

- Des aides sociales directes qui répondent vraiment à des besoins croissants et mouvants
- Une lutte sans frontières pour les droits des femmes et la santé reproductive
- Renforcer la solidarité à travers des aides sociales indirectes adaptées
- Assurer la santé de toutes les plus jeunes
- Un accès aux droits assuré pour les Français·es en situation de handicap
- La dignité dans le grand âge
- Des aides face à l'urgence écologique et climatique
- La continuité de la protection sociale au retour en France
- Une retraite solidaire pour toutes et tous et une égalité des droits

L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

- Garantir la pérennité de la CFE dans son modèle assurantiel et sa mission d'intérêt général en résolvant son sous-financement systémique
- Affecter de nouvelles recettes publiques à la CFE pour ses missions d'intérêt général
- Renforcer le rôle de l'État dans le financement des missions d'intérêt général de la CFE
- Réaffirmer l'impératif de solidarité de la CFE
- Renforcer la base contributive

La communauté des Françaises et des Français de l'étranger est à un moment charnière : avec une population en constante augmentation, mais aussi en profonde mutation, ses besoins évoluent. En parallèle, les grands bouleversements du monde - climatiques, environnementaux, géopolitiques ou économiques - font peser des **risques nouveaux et croissants** sur nos compatriotes.

Les Écologistes hors de France accueillent positivement l'opportunité de redéfinir notre modèle de solidarité et de sécurité à travers les *Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger*. Le système français de protection sociale étendue aux citoyen·nes résidant à l'étranger représente une richesse unique au monde que nous devons sauvegarder - et améliorer - à tout prix.

Toutefois, nous déplorons le cadre restreint de ce moment démocratique, imposé par le Gouvernement Bayrou et son idéologie austéritaire, conservatrice et néolibérale.

- **La contrainte d'un exercice à "budget constant" exclut toute possibilité de partir des besoins réels de notre communauté** - et donc d'y répondre de manière équitable, efficace et digne. Si nous ne nions pas les difficultés budgétaires auxquelles fait face notre pays, nous refusons d'exclure la création de nouvelles recettes à travers des mécanismes de justice fiscale mettant à contribution les plus aisé·es, ou d'orienter différemment les ressources existantes.
- **L'exclusion de certains sujets comme les retraites ou le travail n'est pas justifiée**, tant ceux-ci sont importants pour nos concitoyen·nes et au cœur des bouleversements de notre époque : vieillissement de la population, impact de la transition écologique sur les travailleur·ses, etc...
- **L'approche restreinte de ces Assises empêche une réflexion plus large sur les évolutions nécessaires d'un système de sécurité sociale non adapté aux transformations écologiques et climatiques du XXIème siècle et aux nouveaux risques que celles-ci imposent.** Le système actuel n'est pas suffisamment résilient aux crises et événements climatiques imprévus appelés à se multiplier, qui font peser des risques lourds sur les finances publiques, tout en créant des vulnérabilités supplémentaires pour toutes·es. Notre approche compartimentée de la santé ne reconnaît pas les liens entre santé humaine, environnement et biodiversité, et ne fait pas assez de place à la prévention - alors que les maladies chroniques en constante augmentation sont fortement liées aux questions cruciales d'alimentation, de qualité de l'air ou encore de polluants éternels. La transformation de nos économies va aussi conduire à des bouleversements majeurs du marché de l'emploi et de notre rapport au travail.

Nous ne pourrions ainsi pas faire l'économie d'un changement de paradigme dans notre approche de la protection sociale pour mieux prendre en compte ces réalités. Loin d'une discussion théorique, cela aurait des conséquences concrètes pour les Français·es de l'étranger avec des mesures que nous soutenons depuis longtemps : fonds d'urgence pour les Français de l'étranger victimes de catastrophes climatiques, amélioration de l'alimentation dans les établissements scolaires, etc...

Dans l'attente d'une réflexion plus structurelle, les Écologistes portent cependant un certain nombre de mesures essentielles pour améliorer immédiatement la protection sociale des Français·es de l'étranger dans chacun des trois piliers de ces Assises. **Nos propositions sont guidées par trois principes majeurs : solidarité, justice sociale et égalité des droits.**

Les aides à la scolarité (bourses scolaires AEFE et AESH)

Un enseignement français à l'étranger accessible, inclusif et porteur des valeurs écologistes

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) s'est donnée comme objectif - de plus en plus illusoire - le doublement du nombre d'élèves dans ses établissements. Cet objectif louable pour le rayonnement culturel et diplomatique de la France doit s'accompagner d'une véritable politique de soutien pour rendre cet enseignement accessible à toutes et tous, sans discrimination. Ceci est mis à mal par des moyens financiers insuffisants pour le réseau AEFE dans son ensemble, et plus encore pour sa politique de bourses.

Les Écologistes déplorent que l'on sacrifie un objectif d'influence qui se double d'un objectif social, pour des gains budgétaires qui semblent dérisoires. Nous défendons l'existence d'un réseau d'établissements scolaires publics et à des coûts accessibles, avec du personnel de droit français - à l'encontre de la dynamique actuelle d'établissements de plus en plus privés, à des coûts prohibitifs pour les familles, avec des professionnels de droit local - ainsi qu'un soutien aux associations FLAM. **Nous défendons également le rétablissement et l'augmentation des crédits destinés aux bourses scolaires pour inverser la tendance baissière.**

Un système de bourses scolaires qui reflète les besoins réels de notre communauté

Le calcul des bourses scolaires fait face à de nombreux problèmes qui les rendent inopérantes. Les dossiers de demande sont extrêmement intrusifs et complexes, ce qui en limite l'accès. L'Indice de Parité de Pouvoir d'Achat (IPPA) est victime d'une baisse inexplicable, alors que le quotient maximum pour les campagnes boursières stagne - ce qui conduit à des montants de bourses qui réduisent encore plus.

Les Écologistes demandent **une réforme du système de bourses axée sur le reste à charge avec un bouclier tarifaire limitant celui-ci à une proportion raisonnable du revenu familial.** Une augmentation des budgets disponibles en fonction de l'évolution du coût de la vie réelle doit **également être assurée, avec un calcul de l'IPPA modifié pour inclure une consultation d'experts locaux.**

Les bourses devraient toujours être attribuées en fonction du droit et des critères d'accès (et non pas en fonction des budgets disponibles) et entièrement **garanties pour les personnes autour du seuil de pauvreté.**

Enfin nous défendons la possibilité d'exonérations pluriannuelles, ainsi qu'un système d'exonération identique par cycle scolaire pour assurer la stabilité financière des familles.

Une réforme urgente du système AESH pour une école véritablement inclusive

Le système existant pour les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) à l'étranger exclut les familles les plus modestes qui n'ont pas la possibilité d'avancer les frais nécessaires et sont victimes d'un système de remboursement trop lent et inefficace.

Les Écologistes demandent **la mise en place de manière urgente d'un système de tiers payant pour les AESH,** ainsi qu'un fonds de préfinancement pour éviter l'avance des frais, et l'accélération des délais d'instruction et de paiement.

Les AESH doivent aussi voir leur statut - très précaire - et leur formation renforcés. Une embauche à temps plein par les établissements permettrait de soulager les familles tout en protégeant les AESH.

Les aides sociales directes et indirectes

Des aides sociales directes qui répondent vraiment à des besoins croissants et mouvants

Les fonds alloués aux aides sociales doivent être augmentés pour faire face aux besoins d'une communauté en croissance. En 2023, il manquait par exemple près de 2 millions d'euros dans le budget des aides sociales directes des Français·es de l'étranger. Ces manques mènent à une baisse artificielle des taux de base (5,5% en 2025) qui affecte toutes nos concitoyen·nes dans le besoin de par le monde, ainsi qu'à une priorisation des demandes par les conseils consulaires pour la protection et l'action sociale (CCPAS) qui laisse de côté certaines personnes vulnérables - alors que les aides devraient être attribuées sur la base du droit et non des ressources disponibles.

Le mode de calcul des aides doit être plus rapide et plus souple, pour prendre en compte les crises et les phases inflationnistes dans divers pays, ainsi que les variations de taux de change entre l'euro et la monnaie locale. Nous défendons une réévaluation continue et transparente des aides sociales ainsi que la possibilité de les verser en euros.

Renforcer la solidarité à travers des aides sociales indirectes adaptées

Comme pour les aides directes, il est essentiel d'assurer que les Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) et les dispositifs de Soutien au Tissu Associatif des Français à l'Étranger (STAFE) soient plus fortement dotés pour aider celles et ceux qui sont dans le besoin. De plus, la pertinence sociale (et environnementale) des projets soutenus par le STAFE devrait être assurée et le rôle des conseils consulaires dans l'usage de ces fonds devrait être renforcé.

Un accès aux droits assuré pour les Français·es en situation de handicap

Les Français·es établi·es hors de France en situation de handicap ne peuvent recevoir l'Allocation Adultes Handicapés (AAH) qu'à partir de 80% d'incapacité, alors qu'un taux d'incapacité de 50% peut être suffisant pour celles et ceux sur le territoire national. **Cette discrimination choquante doit prendre fin à travers un alignement des critères d'éligibilité sur les plus favorables**, et par une sécurisation juridique du dispositif.

Pour un accès aux droits véritablement assuré, nous défendons également **la création d'un pôle dédié aux Français·es de l'étranger dans une Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) existante**, pour simplifier les démarches et centraliser les demandes, ainsi qu'une amélioration de l'accessibilité des bâtiments français à l'étranger. Nous défendons également l'ouverture de l'Allocation Journalière de Proche Aidant (AJPA) aux travailleur·euses habitant en France mais qui aident un·e proche à l'étranger.

Des aides face à l'urgence écologique et climatique

La multiplication des catastrophes naturelles, favorisée par le changement climatique, nécessite de mettre en place des aides spécifiques pour celles et ceux de nos compatriotes vivant à l'étranger victimes de sécheresse, inondations ou tempête. Nous défendons **la création d'un fonds d'urgence** pour y répondre de manière rapide et adaptée.

Une lutte sans frontières pour les droits des femmes et la santé reproductive

Nous défendons la mise en place de mécanismes visant à **protéger les victimes de violence sexistes et sexuelles**, en leur permettant d'accéder à une protection légale et sociale, notamment lorsqu'elles sont dans le besoin. Il faut professionnaliser le tissu de protection par le recrutement de professionnels du travail social au sein du MEAE (en ouvrant par exemple un système de détachement pour les travailleurs sociaux, ou le recrutement d'assistants de service social spécialisés), fournissant une aide 24h/24, 7 j/7, de faire le lien avec les services d'aide locaux et de faciliter le lien avec les autorités françaises (notamment pour le dépôt de plainte).

Notre protection sociale doit garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Nous défendons l'aide aux rapatriements d'urgence en cas d'IVG et la suppression du délai de carence en cas de besoin.

Assurer la santé de toutes les plus jeunes

Les frais de santé des nouveau-nés et des mineur·es devraient entrer dans le périmètre de la protection sociale des Français·es de l'étranger. Mieux couvrir cette période cruciale dans le développement physique et psychologique des adultes de demain serait, en plus d'une nécessité de solidarité, une manière d'éviter de potentiels coûts dans le futur.

La dignité dans le grand âge

L'allocation de solidarité pour les personnes âgées doit être renforcée pour les plus précaires afin d'assurer un minimum de dignité à toutes. Nous demandons également le renforcement de l'action sociale consulaire dans ce domaine avec des dispositifs d'accompagnement adaptés, plutôt que de devoir recourir à des rapatriements d'urgence. Comme déjà mentionné, nous souhaitons également l'ouverture de l'AJPA aux travailleur·euses habitant en France mais qui aide un·e proche à l'étranger.

La continuité de la protection sociale au retour en France

Enfin, les besoins spécifiques de protection sociale des Françaises et Français de l'étranger ne s'arrêtent pas à leur retour en France. Aujourd'hui, des périodes de carence peuvent rendre leur retour particulièrement difficile, comme celle concernant la prise en compte des frais de santé durant les trois mois suivant leur retour.

Les Écologistes hors de France défendent la levée automatique du délai de carence pour les dépenses de santé en cas de rapatriement d'urgence, ainsi que l'ouverture à la garantie locative Visale pour toutes dès le retour en France.

Une retraite solidaire pour toutes et tous et une égalité des droits

Malgré l'absence des retraites dans le périmètre de ces Assises, les Écologistes souhaitent porter un nombre de revendications importantes pour améliorer la protection sociale de toutes et la solidarité.

D'abord, **nous devons mettre fin à la triple pénalité qui désavantage les carrières internationales.** Nous proposons de calculer le Revenu Annuel Moyen sur un pourcentage fixe des meilleures années, quelle que soit la durée de la carrière française. Cette mesure technique majeure mettrait fin à la principale injustice du système. Nous voulons ensuite modifier la règle de détermination du taux pour qu'il ne dépende plus de périodes effectuées à l'étranger non validées. Enfin, nous demandons de réformer le minimum contributif en ne considérant que les retraites françaises dans le calcul, avec une proratisation selon les trimestres cotisés en France.

Les Écologistes défendent également **l'accès de toutes et tous à un système de retraite solidaire.** Nous souhaitons ouvrir la possibilité pour les travailleur·euses indépendant·es de cotiser au régime vieillesse français via la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) – sur la même base que les salarié·es. Le nombre de trimestres pouvant être rachetés de l'étranger devrait être déplafonné. Enfin, nous demandons également l'accès à la cotisation retraite (pour les pays hors UE/hors convention appropriée) avec les mêmes réductions de cotisation sur les petits salaires qu'en France pour les Français·es de l'étranger qui cotisent à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse à travers la CFE et/ou en ne payant que la part "employé". Pour simplifier, cela pourrait prendre la forme d'une cotisation sur la base d'un SMIC, en ne payant que la part salariale – ce qui permettrait à plus de personnes d'avoir leurs annuités complètes.

L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Garantir la pérennité de la CFE dans son modèle assurantiel et sa mission d'intérêt général en résolvant son sous-financement systémique

La CFE est une caisse de sécurité sociale qui permet aux personnes y adhérant volontairement d'être couvertes à l'étranger – et en France, sans aucun délai de carence – sans carence, sans exclusion d'âge, de ressources ou de condition de santé. Elle déploie également un dispositif de solidarité interne (tarification sociale dite "catégorie aidée") ouvert à toute personne qualifiée en faisant la demande. Elle remplit une mission d'intérêt général essentielle.

La CFE est aujourd'hui chroniquement sous-financée et souffre d'un paradoxe systémique : elle jouit d'une autonomie financière, mais remplit des missions d'intérêt général non compensées par l'État.

- Du côté des recettes, la réforme législative de 2018 a réduit la capacité de financement de la CFE, en limitant (puis en interdisant) les augmentations de cotisation des contrats existants. Les cotisations auparavant calculées sur la base des revenus sont dorénavant calculées sur la base de l'âge pour les nouveaux contrats. La disparition de la cotisation proportionnelle aux revenus a privé la caisse de grosses cotisations payées par les adhérents disposant de (très) hauts revenus. Enfin, la baisse des contrats collectifs liés aux grandes entreprises qui expatrient, combinée avec l'augmentation des contrats individuels de personnes souvent âgées ou malades, a conduit à un profil plus "risqué" de l'ensemble des adhérents.
- Du côté des dépenses, les dépenses de santé croissent en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques (notamment liées à la dégradation de notre environnement) – dans un contexte inflationniste mondial des dépenses de santé (augmentation des actes et du prix des actes) Le modèle volontaire de la CFE signifie également que les personnes y souscrivant sont plus à même d'en avoir besoin, augmentant le profil 'risqué' des assurées. Cependant, l'augmentation des dépenses de la CFE reste maîtrisée et en-deça de l'inflation dans le monde ou même en France.

Les obligations de solidarité de la CFE représentent une somme d'environ 25 M€ par an, soit à peine 0,005% du budget de la sécurité sociale. Celles-ci ne sont pas compensées par l'État, qui ne fournit qu'une subvention à la catégorie aidée, représentant 0,5% du budget de la CFE. Dans les conditions actuelles, il est impossible structurellement pour la CFE d'être à l'équilibre et de survivre à moyen-terme.

Les Écologistes hors de France souhaitent conserver le modèle actuel de la CFE, pilier du système de solidarité pour les Françaises et Français de l'étranger : cela nécessite des transformations de son financement, et les Écologistes sont porteurs de nombreuses pistes.

Renforcer le rôle de l'État dans le financement des missions d'intérêt général de la CFE

Les Écologistes hors de France défendent **l'inscription dans la loi d'une obligation claire de financement à hauteur de 50 % de la catégorie aidée par l'État** (au lieu de la formulation vague actuelle de "cofinancement") via une modification de l'article L.766-9 du Code de la sécurité sociale.

L'État doit aider à résoudre (par exemple avec une subvention d'équilibre) le problème du manque à gagner que représentent les contrats pre-2019, dont l'augmentation des cotisations a été contrainte par la loi de 2018 (conduisant à un différentiel entre les cotisations payées par ces adhérents et celles payées par les nouveaux adhérents et nouvelles adhérentes en 2025).

Un changement dans la gouvernance de la CFE est également nécessaire : nous considérons que le MEAE doit cosigner la prochaine convention de partenariat prévue pour 2026, en plus du ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère des Comptes Publics. Ceci permettrait un meilleur pilotage de la caisse et sa meilleure intégration dans les services consulaires (notamment du point de vue de l'information des Français·es de l'étranger).

Affecter de nouvelles recettes publiques à la CFE pour ses missions d'intérêt général

Il faut trouver **des sources de revenus nouvelles pour aider au financement des missions d'intérêt général de la CFE** afin de résoudre le sous-financement chronique dont elle souffre, par exemple :

- Un financement via la CSG/CRDS payée par les Français·es de l'étranger - alors qu'elles ne bénéficient pas de la plupart des prestations ouvertes par ces contributions. Une portion des 200 M€ annuels environ que rapporte la CSG des non-résident·es hors UE devrait largement suffire à équilibrer les comptes (30-40 millions) et même à développer la CFE pour offrir de meilleures garanties.
- **Allouer une partie des recettes de la Cotisation d'Assurance Maladie (CotAM) des retraité·es hors de France à la CFE** - une cotisation payée par les retraité·es mais qui ne donne droit qu'à une prise en charge limitée de leurs soins en France.
- **Une taxe sur les billets d'avion**, par exemple, pour adosser la solidarité à un impact climatique et à la justice environnementale. Une hausse modérée de la taxe existante ("taxe Chirac") pourrait permettre de lever 50 M€, mais elle pourrait aussi être créée *ex nihilo*.

Réaffirmer l'impératif de solidarité de la CFE

La solidarité est dans l'ADN de la CFE. Il est notamment essentiel d'introduire une **modulation de la catégorie aidée**, en fonction du nombre d'ayant droits et en fonction du coût de la vie (en utilisant par exemple un indice de type Mercer), ainsi qu'une prise en compte des fluctuations du taux de change.

Nous défendons également **une attention particulière aux adhérent·es dans les pays les plus pauvres**, afin de défendre ceux et celles pour qui la catégorie aidée demeure trop onéreuse. Des solutions doivent être développées en collaboration avec ces populations pour s'assurer qu'elles répondent le mieux possible à leurs besoins.

Renforcer la base contributive de la CFE

Nous défendons **l'obligation pour les services consulaires d'informer les Françaises et Français de l'étranger sur la continuité des droits lorsque l'on déménage à l'étranger** (de manière adaptée aux spécificités locales de chaque pays) et de promouvoir l'affiliation à la CFE, par exemple en informant chaque nouvel inscrit au registre des Français de l'étranger que la CFE permet d'éviter les délais de carence à leur retour en France.

Il est également nécessaire d'étudier la possibilité de rendre obligatoire (ou d'inciter fortement), pour les structures françaises opérant à l'étranger, la souscription à un contrat CFE pour leur personnel.